



INTERNAT DE PONTLEVOY

Sous le patronage de Notre-Dame des Blanches

Vade-mecum
à l'usage des familles
2021-2022



Historique.....	3
Vos principaux interlocuteurs.....	4
La Communauté Saint-Martin.....	5
Projet éducatif	6
Charte de l'internat	9
Annexe à la charte.....	11
Vie chrétienne.....	12
Les activités	14
Les études	15
Les horaires d'internat	15
L'uniforme & le trousseau	18
Les transports	19
La santé.....	20
Plan de l'Abbaye	21



HISTORIQUE



Selon la tradition, le chevalier Gelduin, revenant de son second pèlerinage en Terre Sainte, fut pris dans une terrible tempête. Il se mit à genoux pour implorer la Vierge. Celle-ci lui apparut tout de blanc vêtue sur un nuage blanc et le sauva : c'est Notre-Dame des Blanches. À son retour, il fonda une Abbaye bénédictine à Pontlevoy (1034) dédiée à la Vierge Marie. Ce lieu deviendra vite un lieu d'éducation.

Après une période de décadence, l'Abbaye connut un renouveau avec le cardinal Richelieu comme Abbé commendataire (1640). L'internat fut ouvert en 1644. Plus tard, Louis XVI érigea Pontlevoy au rang de Collège Royal Militaire (1776). La Révolution supprima l'École militaire mais laissa le collège sous la direction d'un bénédictin sécularisé.

Jusqu'à sa fermeture en 1942, de nombreux religieux se sont succédé pour éduquer la jeunesse dans cette Abbaye-Collège. Il y eut parmi eux le bienheureux père Brottier.

Après la fermeture de l'abbaye, un professeur emmena une poignée d'élèves pour poursuivre l'éducation à Sambin où il établit le collège le Prieuré. En 2005, au cœur de l'établissement, la Communauté Saint-Martin ouvrit l'internat Notre-Dame des Blanches et en 2007, le lycée fut créé.

Aujourd'hui, l'établissement (collège-lycée) compte près de 800 élèves répartis sur 4 sites (à Sambin et Pontlevoy) et deux internats (Notre-Dame des Blanches pour les garçons, Sainte Thérèse de Lisieux pour les filles).



CODE D'HONNEUR DE L'ÉCOLE DE PONTLEVOY

Au service de la France,
Uni à tes équipiers,
Loyal à tes chefs,
Tenace au travail,
Prête la main à tous,
Sois gai, sobre, propre,
Parle franc, tiens parole,
Écoute, cherche à comprendre,
Respectueux envers la famille,
Sache que l'argent est corrupteur
Entraîne chaque jour ton corps,
Chevaleresque à l'égard des femmes,
Approfondis ta Foi, éclaire ta conviction,
Entreprends hardiment, achève ta tâche commune,
Sans pitié pour la mollesse et la lâcheté,
Combats pour être un homme.



VOS PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

Établissement



M. Le Flohic
Chef d'établissement
02 54 20 28 22
direction@lplcp.fr



Don Enguerrand de Lorgeril
Aumônier principal
06 64 80 20 46
edelorgeril@csm.fr



Mme Viguier
Secrétaire
02 54 20 28 22
secretariat@lplcp.fr



Mme Auger
Comptable
02 54 20 28 23
compta@lplcp.fr

Administratif

Internat Notre-Dame des Blanches



Don Enguerrand de Lorgeril
Suivi des 1^{ère}-Term
06 64 80 20 46
edelorgeril@csm.fr



Don F.-Xavier Pecceu
Suivi des 4^e - 3^e - 2^{nde}
07 83 96 90 41
fxpecceu@csm.fr



Don Augustin Soubrier
Diacre CSM



M. Thiébault
Séminariste CSM



M. Vial
Éducateur des 1^{ère}-Term



M. Ruche-Capdeville
Éducateur des 2^{nde}



M. Theillier
Éducateur des collégiens

Prieuré de Pontlevoy (4^e - 3^e - 2^{nde})



Mme Marpault
Référént de site
m.marpault@lplcp.fr



M. Gelé
Vie scolaire
py.gele@lplcp.fr



Mme Joblin
Vie scolaire

Abbaye (1^{ère} - Term)



M. Lacombe
Directeur des études
t.lacombe@lplcp.fr



Mme Bévillard
Vie scolaire
viescolyce@lplcp.fr



LA COMMUNAUTÉ SAINT-MARTIN

Le Diocèse de Blois a confié à la Communauté Saint-Martin la charge du suivi pastoral du Collège Le Prieuré et du Lycée Catholique de Pontlevoy.

Dépendant directement du Saint-Siège, la Communauté Saint-Martin est une association de prêtres et de diacres séculiers vivant leur apostolat en communauté, au service des diocèses. Elle fut fondée par l'abbé Jean-François Guérin en 1976, dans le renouveau du Concile Vatican II.



Elle compte aujourd'hui 168 prêtres et diacres, envoyés dans 33 diocèses en France et à l'étranger (Italie, Cuba, Allemagne). Elle forme aussi plus de 100 séminaristes dans son séminaire sur un modèle simple : intense vie communautaire, richesse de la liturgie, exigence des études, souci de mobilité et humour. La Maison mère et la Maison de formation sont situées à Évron en Mayenne.



Vie commune et mobilité sont les deux principales caractéristiques de la vie martinienne. Envoyés au moins par trois, les prêtres et diacres prient, vivent et travaillent ensemble, dans une fraternité spirituelle et pastorale. Les prêtres de la Communauté Saint-Martin célèbrent la messe selon le missel de Paul VI, en latin ou en français.

À Pontlevoy, deux prêtres, un diacre et un séminariste assurent les missions confiées par le diocèse à la Communauté Saint-Martin au cœur de l'établissement.





PROJET ÉDUCATIF

STRUCTURE

L'internat de Pontlevoy, sous le patronage de Notre-Dame-des-Blanches est *l'internat de garçons du collège Le Prieuré et du Lycée Catholique de Pontlevoy*, sous la responsabilité du chef d'établissement. L'internat est dirigé par des prêtres de la Communauté Saint-Martin.

FINALITÉ

L'internat est un *lieu d'éducation*, qui vise à former des hommes, des chrétiens, des saints. Notre objectif est d'aider chaque garçon à construire une vie unifiée et vertueuse sous le regard du Christ.

OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Former des hommes

L'internat est une *école des vertus*. Nous voulons accompagner la croissance humaine de chaque garçon, en l'aidant à prendre confiance en lui, à déployer ses qualités, à s'entraîner à bien agir et à fortifier sa volonté.

L'internat est un *creuset pour les amitiés*. Grâce à l'accompagnement des éducateurs, chaque garçon apprend à développer des amitiés vraies, solides et exigeantes.

L'internat est une *petite société*, où chaque garçon apprend à tenir sa place et à devenir responsable. Nous cherchons à développer l'esprit de service, à transmettre le sens du devoir et l'amour du bien commun.

En pratique : les responsabilités et les services sont confiés selon les âges. Pour garantir des relations humaines de qualité, aucun interne ne garde son téléphone avec soi la semaine.

Façonner des intelligences

L'internat offre *un cadre propice à l'étude*, pour que chacun donne le meilleur de lui-même. Nous aidons chaque garçon à acquérir rigueur et sens de l'effort, et à progresser en autonomie dans son travail scolaire.

L'internat stimule la *curiosité intellectuelle*. Nous voulons nourrir et structurer les intelligences, cultiver le goût pour la vérité qui rend libre.

En pratique : les études du matin et du soir sont surveillées, avec un créneau fixe. Selon les âges, des enseignements sont donnés chaque semaine.

Susciter des saints

L'internat accompagne le *devoir d'état* de chacun, premier lieu de sanctification. C'est dans l'ordinaire de la vie quotidienne qu'on se sanctifie.

Nous voulons *forger des âmes de feu*. Refusant le vernis religieux ou la mondanité spirituelle, nous voulons aider les garçons à enraciner leur vie dans le Christ, à passer d'une foi d'enfant à une foi d'adulte, et à développer leur zèle pour Dieu.

Nous voulons poser les bases d'une *maturité spirituelle*, fondée sur la prière, la charité, et l'esprit missionnaire.



En pratique : chaque mardi soir, la messe de l'établissement réunit tous les internes. La prière quotidienne est faite en chambre. Il est possible d'assister à la messe chaque jour et de se confesser régulièrement. La présence quotidienne des prêtres permet un vrai accompagnement dans la vie chrétienne.

UNE PÉDAGOGIE EN 3 ÉTAPES

Comme l'indique sa devise (*unum cor et anima una*, un seul cœur et une seule âme), l'internat est une famille unie. Pour faire progresser chaque garçon selon son âge, l'internat est structuré en trois groupes avec une pédagogie particulière à chaque étape.

Collège (4^{ème} - 3^{ème}) : l'esprit de famille

Sans affection pas de confiance, sans confiance, pas d'éducation (Don Bosco).

Les collégiens bénéficient d'un rythme adapté à leur âge (coucher plus tôt, davantage de temps de jeux) : ils forment un groupe autonome qui a ses propres lieux de vie. À travers le jeu, les services et les études, les collégiens apprennent dans la joie les exigences d'une vie en communauté.

Certains Terminales sont investis auprès des collégiens pour l'aide aux devoirs et la conduite des entraînements de rugby.

2^{nde} : l'esprit de corps

Ne nous laissons pas de faire le bien, car, le moment venu, nous récolterons, si nous ne perdons pas courage (Ga 6, 9).

La 2^{nde} est plus particulièrement l'année de l'acquisition des bonnes habitudes à travers deux moyens : la ritualisation et l'esprit de corps.

La ritualisation. Du lever au coucher, la vie quotidienne est bien rythmée pour ne pas livrer les adolescents à l'oisiveté. Le rythme permet de poser des repères fixes, et par des petits rituels (rassemblement, étude, dîner, prière du soir) d'acquérir des bonnes habitudes de vie. Par cette exigence sur les petites choses ordinaires, l'interne acquiert les rudiments des vertus.

L'esprit de corps. L'identification à un groupe et la fierté d'appartenance sont des besoins forts de l'adolescent. Ce sont aussi des leviers très efficaces pour encourager chacun à sortir de lui-même. En 2^{nde}, l'interne découvre la joie d'une cohésion au service du bien. Cet esprit de corps, allié à l'esprit de service, lui permet de se dépasser et de se dégager des pièges de l'individualisme.

1^{ère}-Term : l'esprit d'équipe

Que se fortifie en vous l'homme intérieur (Ep 3, 16)

Après avoir acquis de bonnes habitudes, il reste à les intérioriser, à choisir le bien non par contrainte extérieure, mais par élection intérieure, avec une volonté ferme et bien orientée.



Le cycle terminal est le temps particulier de *l'éducation à la liberté*. Nous voulons, par la confiance, accompagner les garçons dans la conquête et le bon usage de leur liberté.

Les équipes. Les garçons de 1^{ère}-Term sont répartis dans des équipes de 10 à 12 membres. Toute leur vie à l'internat se déroule avec ces équipes dirigées par des capitaines. En soirée, chaque équipe a son programme spécifique de 17h30 (fin du goûter) jusqu'à 22h30 (extinction des feux). En équipe, les garçons apprennent à se donner un programme et à le tenir, à étudier et se détendre ensemble, à prier et se former, à rendre service et à conduire un projet ensemble.

La responsabilisation. À chaque élève de Terminale est confiée une responsabilité pour l'année : soit une mission de capitaine ou d'adjoint, soit une mission transversale pour le bien de l'internat. Pour les 1^{ère}, les responsabilités s'exercent au sein de l'équipe.

La liberté du mercredi soir. Seule la soirée du mercredi ne se passe pas en équipes. Plusieurs activités sont proposées (entraînement de rugby, autres activités sportives, ciné-club, etc.). À partir de ces propositions, chaque garçon a la liberté de bâtir son programme de la soirée, en respectant deux engagements : annoncer son programme et s'y tenir.

LEVIERS D'ACTION

L'adhésion du garçon

Sans votre aide, je ne puis rien faire. (Don Bosco)

Notre projet ambitieux ne peut être poursuivi qu'avec la *bonne volonté du garçon*. Chaque garçon exprime son adhésion à ce projet en s'engageant à respecter la charte de l'internat.

Complémentarité famille / internat

Les parents doivent être reconnus comme les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants. (Concile Vatican II, Gravissimum educationis 3)

Nous ne pouvons poursuivre notre ambition éducative qu'en *relation étroite avec les parents*. Nous avons besoin d'une collaboration soutenue avec les familles et d'une confiance mutuelle sans faille.

Une équipe sacerdotale & une équipe éducative

Les membres de la *Communauté Saint-Martin* collaborent avec trois éducateurs laïcs pour mener à bien la mission éducative à l'internat.

Un suivi personnel

Un bon système éducatif doit permettre des relations de qualité pour grandir. Chaque garçon bénéficie régulièrement d'un entretien éducatif avec l'un des prêtres pour faire le point. Des *bilans personnalisés* sont envoyés régulièrement aux familles.

Un environnement éducatif

L'internat est installé dans *l'abbaye de Pontlevoy*, lieu d'éducation depuis près d'un millénaire. Par sa beauté et son histoire, ce cadre élève les âmes.



CHARTRE DE L'INTERNAT

Cette charte est l'application pratique dans la vie quotidienne du **projet éducatif de l'internat**, et la référence pour la vie en communauté. En la signant, chaque interne exprime son engagement en faveur du bien commun et sa volonté de respecter cette règle de vie.

« Maître, que dois-je faire pour avoir en héritage la vie éternelle ?

- Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de tout ton esprit ; et ton prochain comme toi-même. Fais cela et tu vivras. » (Lc 10, 25-28)

I. « TU AIMERAS LE SEIGNEUR TON DIEU... » : AMOUR DE DIEU.

1. Je participe chaque semaine à la messe de l'établissement (le mardi soir).
2. Je respecte la chapelle - la maison de Dieu - par mon silence et ma bonne tenue.
3. Je favorise le recueillement pendant les temps de prière par une attitude respectueuse.
4. Je prends soin de ma formation chrétienne en participant activement aux cours de culture chrétienne dispensés dans l'établissement et aux enseignements de l'internat.
5. Je cherche à me défaire de toute attitude qui porterait un contre-témoignage à la foi.

II. « ...ET TON PROCHAIN... » : AMOUR DE L'AUTRE.

1. À l'égard des prêtres et éducateurs de l'internat, je suis respectueux et obéissant, je cultive un dialogue confiant et loyal.
2. Avec les autres internes, j'entretiens un climat de confiance et d'amitié.
3. J'observe les règles élémentaires de politesse (bonjour, merci, pardon, s'il-vous-plaît).
4. Je respecte les autres et ne fais pas usage de surnoms. À l'égard du prochain, je bannis tout propos vulgaire, humiliant ou raciste.
5. Je respecte le rythme communautaire par ma ponctualité pour les rassemblements et le coucher.
6. Soucieux des autres, je sais signaler aux éducateurs qu'un camarade est dans la peine ou en difficulté, surtout si je suis son aîné.
7. Je m'abstiens de tout esprit de clan qui exclut les autres.
8. Je favorise la bonne humeur et l'esprit positif en me retenant de râler ou de critiquer ouvertement.
9. Je prends soin du bien commun et je veille à ne pas dégrader le matériel ou les locaux.
10. Je respecte le bien d'autrui. Je n'emprunte rien sans permission du propriétaire.
11. Je sais avertir les éducateurs d'une situation scandaleuse qui porte atteinte aux personnes ou aux biens de l'internat.
12. À l'égard des jeunes filles, je suis courtois et respectueux.



III. « ...COMME TOI-MÊME » : AMOUR DE SOI.

1. Je développe mon intelligence en m'appliquant à l'étude et en observant un silence strict en salle d'étude.
2. J'apprends à faire un usage raisonné d'internet et je respecte les consignes d'utilisation de la salle informatique.
3. Je prends soin de ma santé. Je rejette la drogue, je m'engage à ne pas fumer à l'internat et à n'apporter aucune boisson alcoolisée.
4. Chaque semaine, dès mon arrivée à l'internat, je m'engage à remettre aux éducateurs mon téléphone portable. De même, je ne garde avec moi ni ordinateur portable, ni objet connecté. J'ai conscience que tricher sur ce point compromet la confiance que les éducateurs me font.
5. Je fais un bon usage de la nourriture. Je ne vole aucune nourriture du self, et je n'en stocke pas sans permission. Je ne jette ni ne gaspille la nourriture et je fais un effort pour goûter à tous les plats et finir mon assiette.
6. Je veille à la propreté de mon lieu de vie par un ménage régulier, et de mon corps par une douche quotidienne. Mon lit est fait chaque matin.
7. Je respecte la pudeur due à mon corps et ne dévoile jamais ma nudité devant les autres. Je ne sors pas de ma chambre sans pantoufles et robe de chambre.
8. Je cultive la vertu de pureté par mes paroles, mes gestes et mon regard. J'évite toute attitude indécente. Je m'engage à ne jamais introduire ou diffuser des contenus pornographiques dans l'internat.
9. Je prends soin de mon uniforme, signe de mon appartenance à l'établissement. En dehors du sport et du coucher, je suis toujours en uniforme complet à l'internat.
10. Je prends un soin raisonnable de mon apparence. Ma coupe de cheveux est courte, sans teinture et sans extravagance. Je n'ai ni boucle d'oreille, ni piercing, ni tatouage, et mon visage est rasé.
11. Je respecte les consignes de sécurité et je sais signaler au surveillant toute anomalie.
12. Je sais réparer mes erreurs, et s'il y a lieu, je reçois la sanction donnée avec docilité et vérité.

Moi,
en classe de
assure avoir pris connaissance de cette charte et de son annexe.
Aussi, je déclare y adhérer et m'engage à la suivre de mon mieux.

Date

Signature de l'élève

Signature des parents



ANNEXE À LA CHARTE

La charte est un engagement personnel. Par leur bienveillance et leurs encouragements, les éducateurs aideront chaque garçon à tenir son engagement et à respecter la charte.

Les sanctions

Le non-respect d'un point de la charte entraîne légitimement une sanction. Les sanctions significatives (devoir supplémentaire, colle) sont systématiquement notifiées aux parents.

Les sanctions ordinaires sont :

- un simple rappel à l'ordre (rappel oral de la charte).
- un TPC (Travail Pour la Communauté) : un service concret.
- un devoir supplémentaire à rendre.

En pratique, les sanctions (TPC ou devoir) ont lieu sur trois créneaux :

- Les colles du matin (6h30-7h30) : lycéens uniquement.
- Les retenues du mercredi après-midi : collégiens uniquement.
- Les retenues du vendredi soir (17h-19h) : tous.

L'élève collé le vendredi soir est déposé à la gare pour prendre un train à partir de 19h30.

Les fautes graves

Pour des récidives ou des fautes graves, les sanctions peuvent aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de l'établissement.

Parmi les fautes graves se trouvent les sorties de l'établissement sans autorisation explicite ; l'irrespect public envers Dieu, la foi ou la morale ; les brimades, moqueries récurrentes, ou toute forme de harcèlement. Il faut aussi ajouter les points suivants :

- **Drogue** (III. 3) : Tout élève qui apporte de la drogue sera exclu définitivement.
- **Cigarettes** (III. 3) : Il est interdit de fumer ou de vapoter dans l'enceinte de l'établissement ou aux abords. Tout élève surpris à fumer sera exclu temporairement, puis définitivement en cas de récidive.
- **Alcool** (III. 3) : Introduire de l'alcool dans l'établissement est une faute grave, sanctionnée par une exclusion temporaire, puis définitive en cas de récidive.
- **Téléphones portables** (III. 4) : Garder son téléphone portable avec soi à l'internat ruine la relation de confiance. Si un interne ne rend pas son téléphone, qu'il en fasse usage ou non, son téléphone sera confisqué une semaine entière. En cas de récidive, l'interne sera exclu temporairement.

Engagement des parents

En inscrivant leur garçon à l'internat, les parents expriment leur adhésion au projet éducatif et à la charte de l'internat. Ils cherchent à entretenir avec l'équipe éducative une relation de confiance et de vérité.

L'éducation à l'internat ne portera ses fruits que si l'équipe éducative et les parents œuvrent dans la même direction. Toute incompréhension se résoudra plus facilement par un entretien téléphonique ou une rencontre plutôt que par des critiques ou des médisances.



VIE CHRÉTIENNE

LA RECETTE DE LA SAINTETÉ

Lors de leur première rencontre en 1854, don Bosco a tout de suite vu en Dominique Savio de la graine de sainteté. En chaque garçon, il y a de l'étoffe pour faire un saint. Nous voulons les aider sur ce chemin en leur apprenant la recette que don Bosco nous a transmise : *Pour être un saint, sois joyeux, fais ton devoir d'état, prie le Seigneur, et aide les autres.*



Sois joyeux

Saint François de Sales disait : « *un saint triste est un triste saint* ».

Dans l'âge où se trouvent vos enfants, la joie est primordiale. S'ils ne sont pas joyeux aujourd'hui, le seront-ils un jour ? Être joyeux est un choix : je choisis de sourire même si je n'en ai pas le cœur. C'est cela être chrétien : garder la joie en toute circonstance.

Fais ton devoir d'état

Le devoir d'état consiste à faire ce qui nous est demandé aujourd'hui. Pour cela il faut une volonté ferme et tenace, qu'on muscle en l'exerçant.

Prie le Seigneur

Prier n'est pas réservé à une élite. Dieu n'attend pas des heures de prière mais simplement quelques minutes avec lui chaque jour pour le saluer, le remercier, le louer, lui offrir la journée. Dans ce domaine, la fidélité compte plus que la quantité occasionnelle.

Aide les autres

Le chrétien n'est pas individualiste : il a décidé d'être tourné vers les autres, d'aimer son prochain. La charité doit ainsi devenir le maître-mot de notre maison notamment dans le lien entre internes et externes en n'oubliant jamais la phrase de Jésus : « *c'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres qu'on vous reconnaitra pour mes disciples* » (Jn 13, 35).

La sainteté n'est pas compliquée, c'est être simplement soi-même et tout faire avec Jésus dans le cœur.



LA VIE SPIRITUELLE À L'INTERNAT

Messe

Chaque jour, tous les internes ont la possibilité d'assister à la messe, soit à 8h à l'abbaye, soit à 12h25 sur les différents sites, selon les jours.

Chaque semaine, la messe de l'établissement est célébrée le mardi soir de manière solennelle dans la chapelle de l'abbaye.



Confessions

Deux prêtres sont présents chaque jour à l'internat. Les élèves qui le souhaitent peuvent se confesser dès qu'ils le demandent. Des temps privilégiés de confession avec la venue de prêtres extérieurs sont proposés chaque veille de vacances.

Adoration

Chaque lundi, le Saint-Sacrement est exposé pendant 30 min afin que ceux qui le souhaitent puissent venir adorer le Maître, présent au cœur de notre maison.
Avant les vacances, tout l'internat se réunit à la chapelle pour une heure d'adoration.

Accompagnement

Chaque garçon a un entretien éducatif régulier avec un prêtre de l'internat. C'est un dialogue confiant qui aide à grandir sous le regard du Christ.

Prière en chambre

Le matin et le soir, les élèves sont incités à prier en chambre. Cette prière peut se faire seul, avec les autres camarades de chambrée ou bien avec un prêtre ou un séminariste. Certains soirs, les complies sont célébrées en commun.

Enseignements

Chaque semaine, un temps d'enseignement est prévu selon les âges. Il permet d'aborder des questions de foi, de morale, de vie de l'internat ou encore d'actualité.



LES ACTIVITÉS

LE SPORT

« Nous valons ce que valent nos joies »

L'internat accorde une place importante au sport, notamment au rugby. Chaque garçon peut suivre un entraînement de rugby hebdomadaire, avec des entraîneurs bénévoles.

D'autres sports sont accessibles, comme le baseball, le football et la course à pied.



LA CHORALE

Chaque semaine, le chœur des internes se retrouve pour répéter les chants qui seront interprétés à la messe de l'établissement. Du simple chant à l'unisson jusqu'à certaines pièces complexes de polyphonie, ce travail permet d'embellir nos liturgies et de découvrir des talents cachés.

LE PATRONAGE DES COLLÉGIENS

Chaque mercredi après-midi, de 14h à 17h, les collégiens se retrouvent pour un temps de patronage. Au programme : cuisine, jeux, théâtre, sport... Nous organisons aussi des sorties afin de visiter notre région et de permettre à nos élèves de s'enrichir.



LES EXTRA

Des sorties d'internat pourront être organisées plusieurs fois par an en fonction des opportunités. Elles ont pour but de fédérer l'ensemble des internes et de leur faire découvrir les richesses de notre région (visite de sites professionnels ou culturels).

A l'internat, il est de tradition de retrouver les anciens à la Saint Martin, le 11 novembre.



LES ÉTUDES

L'étude du matin

L'étude surveillée du matin commence à 8h et se termine à 8h30.

Le but est de relire tous les cours qui auront lieu dans la journée, pour pouvoir y assister avec attention et vivacité d'esprit. Il n'est plus temps de finir ses devoirs mais d'ancrer les cours dans les mémoires.

Règlement : l'étude est en silence total. La trousse n'est pas autorisée. Aucun livre n'est autorisé en dehors des livres scolaires. L'usage de l'ordinateur est interdit.

L'étude du soir

Les horaires dépendent des jours et des groupes (cf. horaires de l'internat).

Pour favoriser la concentration, la première partie de l'étude est en silence total : aucune question, aucun déplacement n'est permis.

Lors de la deuxième partie de l'étude, il est possible de demander de l'aide à un éducateur, de se déplacer pour accéder aux ressources manquantes (encyclopédies, dictionnaires). L'usage de l'ordinateur est interdit.



LES HORAIRES D'INTERNAT

Les horaires du matin concernent tous les groupes :

7h : lever et petit-déjeuner.

7h30 : les chambres sont rangées et fermées.

8h : les internes sont soit à l'étude, soit à la messe.

8h40 : mise en rang avant les cours de la journée.

Le soir, l'emploi du temps est propre à chaque groupe.

Les 1^{ère} - Term ont un programme spécifique pour chaque équipe.



COLLÉGIENS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI			
			13h30-17h Activités				
17h00	17h Goûter	17h Goûter	17h-17h30 Goûter	17h Goûter	17h00		
17h15	17h20 Rasso	17h20 Rasso		17h20 Rasso	17h15		
17h30	17h30-19h Étude	17h30-18h30 Messe	17h30-18h30 Étude	17h30-19h Étude	17h30		
17h45							17h45
18h00							18h00
18h15					18h15		
18h30		18h30-19h Jeux	18h30-19h Topo		18h30		
18h45						18h45	
19h00	19h-19h30 Dîner	19h-19h30 Dîner	19h-19h30 Dîner en self	19h-19h30 Dîner	19h00		
19h15							19h15
19h30	19h30-20h30 Jeux	19h30-20h30 Étude	19h30-21h00 Film	19h30-21h Rugby Encadrement Term	19h30		
19h45							19h45
20h00							20h00
20h15							20h15
20h30	20h30-20h45 Temps Spi	20h30-20h45 Temps Spi				20h30	
20h45	20h45 Montée à l'internat	20h45 Téléphones				20h45	
21h00	Coucher	Coucher	Coucher	Coucher	21h00		
21h15							21h15
21h30	Extinction des feux	Extinction des feux	Extinction des feux	Extinction des feux	21h30		
22h00					22h00		
Étude soir	1h30	1h	1h	1h30	Étude soir		



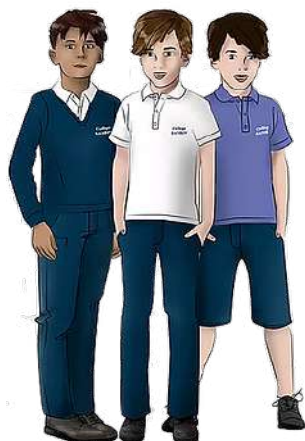
2^{NDE}

	<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>			
			16h15 Rasso				
16h30			16h30-17h Téléphones		16h30		
16h45						16h45	
17h00	17h Goûter	17h Goûter	17h-17h30 Buvette	17h Goûter	17h00		
17h15	17h20 Rasso	17h20 Rasso			17h20 Rasso	17h15	
17h30	17h30-19h30 Étude	17h30-18h30 Messe	17h30-19h Étude	17h30-19h30 Étude	17h30		
17h45							17h45
18h00						18h00	
18h15						18h15	
18h30			18h30-19h30 Sport			18h30	
18h45						18h45	
19h00						19h	
19h15						19h15	
19h30	19h30-20h Dîner	19h30-20h Dîner	19h30-21h30 Rugby / Autre sport	19h30-20h Dîner	19h30		
19h45							19h45
20h00	20h-21h Sport	20h-21h30 Étude			20h-20h30 Jeux	20h00	
20h15							20h15
20h30						20h30-21h Topo	20h30
20h45							20h45
21h00	21h Complies					21h Complies	21h00
21h15	21h15 Montée à l'internat					21h15 Montée à l'internat	21h15
21h30	Coucher		Coucher	Coucher	Coucher	21h30	
21h45							
22h00	Extinction des feux	Extinction des feux	Extinction des feux	Extinction des feux	22h00		
22h15					22h15		
Étude soir	2h	1h30	1h30	2h	Étude soir		



L'UNIFORME & LE TROUSSEAU

UNIFORME COLLÉGIEN



- Pull bleu marine de l'établissement
- Chemise blanche / polo blanc ou bleu de l'établissement
- Pantalon uni et sobre
- Chaussures de couleur foncée

UNIFORME LYCÉEN



- Pull rouge de l'établissement
- Chemise blanche de l'établissement
- Cravate de l'établissement
- Pantalon bleu marine
- Chaussures en cuir bleu marine, noires ou marron foncé

L'uniforme doit être visible en tout temps, il doit être propre et en bon état.

Les sweats à capuche sont interdits.

Le port d'un couvre-chef est laissé au jugement des éducateurs.

Pour le coucher, le peignoir ou la robe de chambre ainsi que les chaussons sont obligatoires dans les chambres et dans les couloirs.

LE TROUSSEAU

- 1 alèse en coton protège matelas
- 1 couette (140x200 cm)
- 1 oreiller et une sous-taie
- 1 drap housse (90x190 cm)
- 1 housse de couette (140x200 cm)
- 1 taie d'oreiller
- 1 trousse de toilette garnie (dentifrice, brosse à dents, brosse à cheveux, shampoing, savon, coupe-ongle, rasoir et mousse à raser...)
- Mouchoirs à renouveler très régulièrement
- 1 drap de bain
- 1 pyjama
- 1 robe de chambre ou peignoir
- 1 paire de pantoufles
- Sous-vêtements en quantité suffisante
- Affaires de sport de rechange
- Sac de linge sale en tissu
- Une montre !

Tous ces éléments sont obligatoires et doivent être marqués au nom du garçon.



LES TRANSPORTS

L'internat ouvre le dimanche à partir de 20h30 et ferme le vendredi matin à 8h.

Le dimanche soir et le vendredi soir l'établissement met en place des navettes pour faire la liaison entre l'internat et les gares de Montrichard et d'Onzain.

Arrivée à l'internat le dimanche soir	Départ de l'internat le vendredi soir
Entre 20h30 et 22h00 Arrivée par ses propres moyens	16h40 Départ par ses propres moyens
21h20 Navette en gare de Montrichard	17h Départ de la navette vers Montrichard (train pour Bourges) Arrivée prévue à la gare pour 17h30
21h35 Navette en gare d' Onzain	17h Départ de la navette vers Onzain (train pour Orléans, Tours, Paris, Nantes) Arrivée prévue à la gare pour 17h15
Avant 8h30 le lundi matin Arrivée par ses propres moyens	19h30 Dépose à la gare des élèves collés

En dehors de ces horaires, nous n'assurons pas les transports individuels vers les gares.

Pour rejoindre l'internat par ses propres moyens, plusieurs solutions existent :

- Les taxis (Carl 07 70 24 83 70 / Mme Josselin 07 86 52 98 29)
- Les bus Blois-Pontlevoy (ligne 6, horaires sur www.tlcinfo.net)



LA SANTÉ

VOTRE ENFANT EST MALADE, QUE FAIRE ?

Avant d'arriver à l'internat

Gardez-le chez vous ! Souvent contagieux, il risque de contaminer les autres et le retour à la maison est toujours difficile à gérer.

Prévenez l'**internat** (don François-Xavier 07 83 96 90 41) et la **vie scolaire** de son absence et de son retour.

À l'internat

Si votre fils tombe malade pendant la semaine, nous vous avertissons et évaluons son état de santé.

- Si ce n'est pas urgent, nous envoyons votre fils se reposer à l'infirmerie et nous essayons de prendre rendez-vous avec le médecin de Pontlevoy. Suivant l'état de votre garçon, avec votre accord, nous le renvoyons chez vous (soit nous le déposons à la gare après avoir convenu avec vous de l'horaire, soit vous venez le chercher). Nous sommes dans l'impossibilité de garder votre enfant chez nous pour des questions de contagion et de surveillance.
- Si c'est urgent, nous conduisons votre fils aux urgences d'Amboise ou de Blois ou bien nous appelons les pompiers. Dans ce cas, nous vous prévenons immédiatement et nous vous tenons informés de la situation.

Les médicaments

En raison de problèmes ponctuels de santé, les élèves peuvent être contraints de prendre des médicaments pendant le temps scolaire. Le personnel de l'école peut, à la demande écrite des parents, apporter son concours pour l'administration de médicaments selon la prescription médicale écrite (ordonnance).

Si vous souhaitez que nous délivrions des médicaments à votre fils (paracétamol, spasfon), nous vous demandons de signer une demande écrite et de l'accompagner d'une ordonnance autorisant la prise de ce médicament.

S'il suit un traitement, il nous faut une ordonnance médicale et les médicaments doivent être remis au maître d'internat auprès duquel il devra venir chercher ce qui lui est prescrit.

Nous vous rappelons que les vaccins doivent être à jour.

[illegible]